



Réseau de suivi de la situation (RSS)

Le réseau de données sécurisé plus (RDS+) est un élément du système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et constitue le fondement de ce projet, complété par un système d'accès aux données (SAD), un réseau de suivi de la situation (RSS) et le remplacement des fonctions du système de transmission de messages VULPUS (RFV). Après une analyse de la situation, il a été décidé d'échelonner la réalisation des différents composants du système.

En cas d'événement majeur, les organes de conduite cantonaux, les centrales d'engagement, les exploitants d'infrastructures critiques et les services spécialisés de la Confédération doivent pouvoir accéder à des informations uniformes sur l'état de la situation. Or, les systèmes de suivi de la situation actuels ne sont pas suffisamment interconnectés et certaines organisations ne disposent pas de système de suivi électronique. C'est pour cette raison que le Conseil fédéral souhaite réaliser un réseau électronique de suivi de la situation. Il s'agit de permettre l'échange de données entre différents systèmes afin que les acteurs participant à la gestion de l'événement puissent accéder simplement et rapidement aux informations dont ils ont besoin.

L'OFPP a procédé à un état des lieux du projet RSS début 2023. Les conclusions sont les suivantes :

1. Avec la Présentation électronique de la situation CENAL (PES CENAL), les partenaires de la protection de la population disposent depuis 2019 d'une application nationale pour la représentation des informations concernant le suivi de la situation.
2. Le RSS ne devrait pas être considéré comme une application autonome, mais plutôt comme un regroupement d'applications permettant l'échange et la présentation d'informations sur la situation.

La PES CENAL, qui a fait ses preuves et qui est adaptée en permanence aux besoins des partenaires, constitue une composante centrale du RSS. D'ici la mi-2024, elle sera mise à jour afin de répondre aux principales exigences du RSS.

La PES CENAL atteindra la fin de sa durée de vie fin 2028. Une organisation de projet chargée d'assurer le remplacement de la PES CENAL a été mise en place en 2023. Afin de pouvoir compléter l'implémentation du RSS avec la prochaine génération de la PES CENAL, la compatibilité avec le RDS+ et le système d'accès aux données (SAD) fera partie des exigences liées au système appelé à lui succéder.

État d'avancement du projet et prochaines étapes (au 30 juin 2024)

Contexte

La Division National Emergency Operations Centre (NEOC) a mis en place l'organisation de projet et trouvé les ressources externes en personnel nécessaires. Le mandat d'initialisation de projet pour le remplacement de la PES CENAL a reçu en février 2024 le feu vert du comité de direction de l'OFPP. Quinze entretiens avec des parties prenantes appartenant à l'ensemble du Réseau national de sécurité ont été menés jusqu'à la mi-2024.

Prochaines étapes

Les extensions de la PES CENAL prêtes à être réalisées le seront progressivement d'ici début 2025 (interfaces et représentation d'informations géoréférencées). Le mandat de projet devrait être disponible d'ici fin 2024.

Rôle de la Confédération

La Confédération prend en charge les coûts d'investissement et d'exploitation pour le réseau de suivi de la situation. Les conditions et les prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leurs adaptations techniques sont établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques.

Rôle des cantons et des exploitants d'infrastructures critiques

Les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques mettent d'une part leurs informations à disposition de la PES et du futur RSS et utilisent d'autre part la présentation de la situation fournie par la PES et le futur RSS pour accomplir leurs tâches.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Centrale nationale d'alarme et gestion des événements
Durée	2023-2028
Décisions politiques	Parlement : libération du crédit d'engagement 09/2019